

CONSEIL MUNICIPAL du 8 juillet 2019 à 19 heures

Présents	DALLET Jacky, CHACUN Loïc, BRETIN Véronique, GUERY Francis, SOULARD Catherine, ROCHEREAU Chantal, MICHENAUD Bénédicte, FONTENY Jean-Yves, COLONNIER Richard, BARDIN Catherine, VINET Laurent, FONTENY Natacha, DAHERON Wilfried, ROUSSELOT Catherine, CHAPLEAU Francky, CARTEAU Anthony <i>Arrivée de Wilfried DAHERON à 19H10, de Francky CHAPLEAU à 19H20 et de Véronique BRETIN à 19H35</i>
Absents excusés	Michel BRETAUD avec pouvoir à Wilfried DAHERON, Mélina GILBERT avec pouvoir à Francis GUERY, Laure BELZ avec pouvoir à Anthony CARTEAU
Secrétaire de séance	Jean-Yves FONTENY
Date convocation	3 juillet 2019
Compte-rendu	de séance du 11 juin 2019 approuvé à l'unanimité des membres présentes

Finances – Administration Générale - Personnel

50 - 2019 - Virement de crédits : Pour pouvoir équiper la salle des mésanges de clés sécurisées le conseil approuve la modification budgétaire ci-dessous du budget général :

Section d'investissement	D020 – Dépenses imprévues	- 2 500 €
Section d'investissement	OP 43 – Salles des mésanges	+ 2 500 €

51 – 2019 - Ligne de trésorerie : La trésorerie de la Commune étant mise à rude épreuve en ce moment avec la fin du gros chantier de l'aménagement du centre bourg et le décalage dans le versement des subventions et des dotations, le Conseil donne délégation au Maire pour réaliser une ligne de trésorerie en cas de besoin sur la base d'un montant maximum de 100 000 €.

Arrivée de Wilfried DAHERON, de Francky CHAPLEAU et de Véronique BRETIN

52 – 2019 – Communauté de Communes (répartition des sièges de l'organe délibérant) : Le Conseil, dans la mesure où la procédure de droit commune (30 sièges) risque de ne pas assurer une bonne représentation des communes, après avoir pris connaissance des différentes propositions d'accord local (37 sièges, 36 sièges ou 35 sièges) et de la position du Conseil communautaire pour 36 sièges, décide à l'unanimité de retenir 36 sièges répartis de la façon suivante :

NOM de la Commune	Population municipale au 1 ^{er} janvier 2019	Répartition 36 sièges	%
Essarts en Bocage	8 804	12	33.33%
Saint-Fulgent	3 787	4	11.11%
Chavagnes-en-Paillers	3 543	4	11.11%
Les Brouzils	2 791	3	8.33%
Chauché	2 483	3	8.33%
St André-Goule-d'Oie	1 818	2	5.56%
Bazoges-en-Paillers	1 393	2	5.56%
La Merlatière	989	2	5.56%
La Copechagnière	988	2	5.56%
La Rabatelière	975	2	5.56%
TOTAL	27 571	36	

Si cet accord local de 36 sièges n'obtient pas l'avis favorable de l'ensemble des communes ci-dessus, alors la procédure de droit commun s'appliquera (30 sièges).

Voirie – Assainissement – Agriculture

Les enrobés de la rue Croix Charette, du Coudray sont terminés ainsi que le bi couche et le mono couche (programme voirie).

Patrimoine – Urbanisme – Environnement

Urbanisme : Le Conseil prend connaissance des différents dossiers déposés depuis la dernière séance.

53 – 2019 – Aménagement du centre bourg (avenant n° 1 convention SYDEV rue Croix Charette) : Le Conseil approuve le remplacement des 2 prises guirlandes HS et le rajout de 2 prises supplémentaires pour une participation communale de 300 €.

54 – 2019 – Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat du Pays de Saint-Fulgent-Les Essarts : Le Conseil, après avoir pris connaissance du projet de PLUI H arrêté, émet un avis favorable à ce dernier, sous réserve des rectifications des erreurs matérielles constatées dans les plans de zonage.

Il prend note que l'enquête publique se déroulera du 2 septembre 2019 au 4 octobre 2019 inclus.

Sports – Loisirs – Culture

Retour sur la réunion de planning des salles du 1^{er} juillet 2019

Rappel réunion de commission du 10 juillet 2019 à 19H30

Action Sociale

55-2019 – Ecole (pause méridienne) : La Commune reprend la gestion du service « restauration scolaire » au 1^{er} septembre 2019 préalablement assurée par l'OGEC de SAINT-ANDRE-GOULE-D'OIE, service qui se déroulera de 12 H à 13H30 mn.

L'OGEC qui assure la gestion de l'Ecole privée « Pierre Monnereau » continuera à gérer entièrement la pause méridienne à la rentrée scolaire de septembre, hors restauration scolaire, en mettant son personnel correspondant à disposition pour la surveillance de la cour de 12H à 13H20, ainsi que les infrastructures nécessaires à la bonne organisation de cette pause (cour, sanitaires,...).

En contrepartie, la Commune de St-André prendra en charge le temps de surveillance de cette pause à raison de 1H20 par agent mis à disposition en reversant chaque année à l'OGEC la somme correspondante.

Le Conseil approuve la convention à intervenir entre l'Ecole, l'OGEC et la collectivité, fixant les modalités de fonctionnement de la pause méridienne à compter de la rentrée 2019/2020.

56-2019 - Transport scolaire (poste d'accompagnateur) : Suite à la démission de l'accompagnateur scolaire à la rentrée de septembre et compte-tenu de la baisse importante d'inscription pour la rentrée (Circuit 1 : 12 inscrits estimés contre 18 en 2018 / Circuit 2 : 17 inscrits estimés contre 30 en 2018,) le conseil décide, dans l'immédiat, de ne pas pourvoir ce poste à la rentrée scolaire 2019/2020, aucune obligation n'étant faite à l'organisateur de mettre un accompagnateur scolaire dans le car (source Région).

57-2019 - Ecole de sports (saison 2019-2020) : Le tarif n'ayant pas été modifié depuis la rentrée 2017/2018 (55 €) et compte-tenu du coût estimé de la prestation de service extérieur pour l'année à venir, le conseil décide de fixer le tarif à compter de la saison 2019/2020 à 58 €.

Questions diverses

Compte-rendu des commissions intercommunales

Conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme (Loïc CHACUN) : Validation des nouveaux circuits pédestres en octobre) – 2 circuits entre les anciennes interco – installation de pupitres...

Commission sport (Richard COLONNIER) :

- Projet salle de sports de Chavagnes : Différence de coût entre 7 et 9 m (56 000 € de plus). Sur 70 dossiers retirés, 3 architectes retenus pour présenter une esquisse en septembre.
- Le club de rink hockey (101 licenciés) qui pratique dans la salle des Brouzils souhaite savoir s'il est possible de pratiquer ce sport dans la nouvelle salle de Chavagnes. (100 000 € de plus).
- Base nautique de la Bultière : L'association a intégré dans son projet les écoles pour la viabilité. La commission n'est pas contre de participer financièrement pour développer la voile et créer un club house, bureau, vestiaires... A étudier, coût estimé de 360 000 €.
- Adaptation des tarifs piscine OASIS pendant le temps des travaux.
- City parc commencé à la Rabatelière et terrain synthétique des Brouzils terminé.

Commission économique (Anthony CARTEAU) :

- Etude d'une nouvelle voie de la zone de la Mongie à partir du rond-point.
- Parking VUITTON – La Merlatière (prise en charge par la Communauté de Communes et redevance demandée à VUITTON)
- Enéo les BROUZILS (développement d'une activité de transformation de véhicules thermiques en véhicules écologiques) / Crédit bail sur un bâtiment anciennement COUILLAUD.
- Zone de la Motte : Cession d'un bâtiment
- Zone de la Mongie : Ouverture d'une micro crèches, contacts pour l'implantation d'un hôtel, acquisition de terrain par la Boulangère pour du stationnement,
- Film professionnel sur l'emploi
- Appel à projet pour l'économie circulaire

Commission finances (Jacky DALLET) : Point budgétaire et mission confiée à un cabinet concernant les clés de répartitions...

Projet santé : (Jacky DALLET) : 1 médecin libéral arrive à l'automne (St Fulgent/Chauché), 1 médecin salarié arrive 2^{ème} partie 2020 (St-Fulgent) et 1 médecin pour quelques heures, 1 médecin à mi-temps de l'hôpital de Montaigu (St Fulgent).

Décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation

Date	Objet	Tiers	HT
07/06/2019	DIA - Renonciation à acquérir parcelles AC 89 – 90 – ZN 56 – la Brossière	MOREAU Alexandre	
18/06/2019	Clés sécurisées salle des mésanges	GODARD	1 829.45 €
19/06/2019	Réparation broyeur	Espace Emeraude	659.08 €
19/06/2019	Saison école de sports 2019-2020 (2 heures + 30 mn installation x 32 cours)	In Sport	3 200.00 €
27/06/2019	Attribution concession cimetière – carré 1 – tombe 119	Famille PIVETEAU	
27/06/2019	Attribution concession cimetière – carré 2 – tombe 157	Famille RENOUE	
01/07/2019	Bon de commande des travaux voirie 2019	SOFULTRAP	18 696.00 €
02/07/2019	Bon de commande PATA 2019	VSE	8 850.00 €
03/07/2019	Bois pour entourage tyrolienne	PIVETEAU Bois	464.64 €
04/07/2019	DIA – Renonciation à acquérir E1373-1389-1430-1432-1434-ZK97-124 – la Boninière	ALLIN Jacques	
04/07/2019	DIA – Renonciation à acquérir parcelles ZA 303 – 335 – le Coin	BRISSEAU Maxime	
04/07/2019	DIA – Renonciation à acquérir parcelle ZX 215 – la Forêt	Consorts CARON	

Calendrier des réunions de conseil à 20 heures


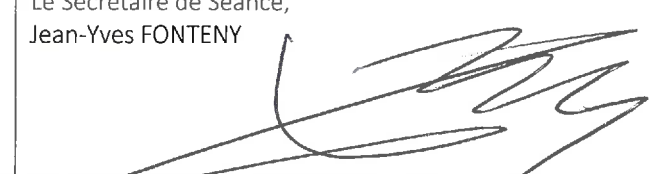
9 septembre 2019	7 octobre 2019	4 novembre 2019	9 décembre 2019
------------------	----------------	-----------------	-----------------

Laurent VINET : Sécurité des enfants qui prennent le transport scolaire pour le collège à la Boninière (traversée de la route départementale de certains). Pas nouveau, déjà évoqué...les parents doivent faire remonter leur demande à la Région, organisateur du transport scolaire.

Anthony CARTEAU : Dépôt verres plein route de Villeneuve et site internet non mis à jour depuis décembre 2018.

Chantal ROCHEREAU : Lors de la fête de samedi (Fiest'Oie), des personnes ont fait remonter le remplissage d'une piscine (60 m3 d'eau) alors qu'il y a restriction d'eau. Normalement, l'eau a servi ensuite à l'arrosage du terrain de sports.

Levée de la séance : 21 heures

<p>A Saint-André-Goule-d'Oie, le 9 juillet 2019. Le Maire : J.DALLET</p> 	<p>Le Secrétaire de Séance, Jean-Yves FONTENY</p> 
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------